

AXE 2 : RENOVER NOS BATIMENTS DE MANIERE EXEMPLAIRE ET PRODUIRE NOTRE ENERGIE LOCALEMENT
 OBJECTIF 2.1 : ACCOMPAGNER LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PRIVES ET TERTIAIRES

ACTION 2.1.1 : OFFRIR UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA RENOVATION ENERGETIQUE DES LOGEMENTS PRIVES	ATTENUATION - ADAPTATION THEMATIQUE : CONSOMMATIONS, GAZ A EFFET DE SERRE, POLLUANTS ATMOSPHERIQUES, ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, PRODUCTIONS BIOSOURCEES PERIMETRE : TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PORTAGE : CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PRIORITE : 1
--	--

DESCRIPTION DE L'ACTION

Contexte
 Les différentes crises (climatique, inflationniste, géopolitique) que nous traversons ont des effets directs sur les finances de la population. De plus, certaines personnes vivent encore aujourd’hui dans des logements ne leur apportant pas le confort (thermique, en premier lieu) décent auquel nous devrions tous avoir accès. Pourtant, de nombreux dispositifs se sont développés et les méthodes de rénovation existent. Communauté Centre Morbihan apparaît comme un interlocuteur idéal pour conseiller et accompagner les habitants du territoire dans leurs démarches de rénovation globale de leur habitat.
 La stratégie du PCAET ambitionne un objectif de rénovation de 400 logements par an sur le territoire avec pour 2030 : 20% des logements rénovés au niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation) et une réduction de 20% des consommations autres que le chauffage (sensibilisation et optimisation).

- Objectifs et résultats attendus**
- Améliorer la performance énergétique des logements du territoire
 - Renforcer la résilience énergétique du territoire
 - Soutenir les ménages les plus modestes et lutter contre la précarité énergétique
 - Amélioration de la qualité de l'air et baisse des émissions

Ce qui est déjà fait ou engagé
 Permanence de conseillers en rénovation énergétique une fois par semaine entre Saint Jean Brévelay et Locminé depuis 2021
 Renforcement des missions autour de l’habitat au sein de CMC avec le recrutement d’un chargé de mission à mi-temps

- Contenu de l'action**
- ⇒ **ACTIONS EN COURS – A DEVELOPPER**
 - ⇒ **ACTION RECURRENTE**
- 1. Poursuivre le service d’accompagnement à la rénovation énergétique existant :**
 - Mise à disposition d’un conseiller énergie qui accompagne les particuliers sur leurs projets de rénovation énergétique (aides financières mobilisables, conseils sur travaux adaptés, qualité de l’air intérieur)
 - Assurer un suivi des missions déléguées au prestataire assurant le conseil en matière de rénovation énergétique
 - 2. Développer des actions de sensibilisation, de mobilisation des professionnels et des acteurs concernés par la rénovation énergétique des logements**
 - 3. Lancer une réflexion sur le renforcement du service d’accompagnement à la rénovation énergétique (SARE) en lien avec les conclusions pré-opérationnelle d’OPAH – action 2.1.2**
 - 4. Tendre vers la structuration d’un service public de la rénovation de l’habitat** (rénovation énergétique de logements, adaptation à la perte d’autonomie)

Lien avec d’autres actions ou programmes	Lien avec d’autres programmes de CMC	Projet de territoire, Contrat de Relance pour la Transition Ecologique, Petite Ville de demain, Plan Local d’Urbanisme intercommunal
	Lien avec d’autres actions du PCAET	Action 2.1.2 : Réaliser une étude pré-opérationnelle d’OPAH (Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat)

PILOTAGE DE L'ACTION

	Pilotes/agents référents CMC	Partenaires	Public cible
Acteurs	Pilote : Aménagement/Mobilité – 0.3 ETP Supports : Espace France service pour accueil physique et téléphonique + Constitution des dossiers ma prime Renov’ par geste Associés/informés : TTC et Développement Economique	artisans, communes, ANAH, Région, ADEME, France Renov, conseiller France Renov’, ADIL, Département, professionnels de l’immobilier	particuliers, propriétaires, bailleurs

COUT DE L'ACTION (sur 6 ans)

Budget	40 000 € (2024) A définir en fonction du renforcement du service retenu (2025-2030)
Financement	Etat (ANAH), Région (SARE)
Echéance et calendrier	2025-2030

SUIVI ET EVALUATION

Indicateur de suivi et d’évaluation	Source	Valeur cible (2030)
Nombre de personnes accompagnées (conseil en rénovation énergétique) /an	CMC	220
Nombre de personnes ayant bénéficié d’une aide à la rénovation énergétique sur le territoire		A définir
Nombre d’actions de sensibilisation mises en œuvre /an		3

AXE 2 : RENOVER NOS BATIMENTS DE MANIERE EXEMPLAIRE ET PRODUIRE NOTRE ENERGIE LOCALEMENT
OBJECTIF 2.1 : ACCOMPAGNER LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PRIVES ET TERTIAIRES

Gains énergétiques réalisés		A définir
Incidences environnementales		
Incidences potentielles : ++ (Amélioration significative d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)		
<p>Préconisations et mesures ERC (Eviter, Réduire, Compenser) : (E, R) Diffuser sur les bonnes pratiques en matière de prise en compte de la biodiversité dans les opérations de rénovation (vigilance à la présence de gîtes à chiroptères et oiseaux au niveau des toitures lors de la rénovation des logements par exemple) (R) Informer et encourager sur l'utilisation de matériaux à faible impact carbone dans les opérations de rénovation (matériaux biosourcés, issus du réemploi, issus du recyclage, produits par des filières locales...) (R) Informer aux bonnes pratiques de suivi de chantier (faibles nuisances, suivi des consommations, gestion des déchets sur chantier...) : (C) Informer sur les filières de valorisation des déchets issus des travaux de rénovation (réutilisation, recyclage ...) (R) Informer sur l'adaptation des bâtiments au changement climatique (confort thermique estival) (R) Proposer un accompagnement par un CMEI Conseiller Médical en Environnement Intérieur si des éléments tels que moisissures et humidité sont observés</p>		<p>Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /</p>